



Assurance maladie

### **Gestion unifiée régime obligatoire – régime complémentaire : un modèle efficient**

**MGEN, première mutuelle de la Fonction Publique réaffirme l'efficiencia et le bénéfice pour ses adhérents d'une gestion unifiée de la couverture maladie obligatoire et complémentaire. Elle conteste la conclusion du rapport IGF et IGAS sur les coûts de gestion de l'assurance maladie et attend du Gouvernement qu'il exprime son attachement à la gestion mutualiste du régime obligatoire d'assurance maladie des fonctionnaires.**

Dans un rapport sur les coûts de gestion de l'assurance maladie (15 décembre), l'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) concluent à la fin de la gestion de l'assurance maladie obligatoire des fonctionnaires par leurs propres mutuelles.

Le groupe MGEN conteste cette conclusion et souhaite vivement que le Gouvernement clarifie sa position quant à la politique qu'il entend mener en faveur de la protection sociale des fonctionnaires.

Le groupe MGEN rappelle qu'au titre de la loi Morice, il est habilité à gérer le régime obligatoire des fonctionnaires de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la culture, de la jeunesse et des sports.

La conclusion des inspections est d'autant plus incompréhensible que le rapport démontre au contraire que *« la gestion combinée du régime obligatoire et du régime complémentaire présente différents types d'avantages »* (voir annexe III page 13 et citations suivantes).

Le groupe MGEN simplifie la vie de ses adhérents grâce à *« un guichet unique pour l'ensemble des opérations de gestion des prestations »* car ils n'ont *« qu'un seul relevé de prestation »*. L'IGF et l'IGAS notent que 97 % des fonctionnaires affirment leur profond attachement à ce dispositif.

A l'heure où la protection sociale de demain se devra de mettre l'accent sur la prévention, les inspections précisent que le groupe MGEN *« est en mesure d'avoir une vision complète des consommations de soins de ses adhérents »* et peut leur *« proposer une gestion du risque ou de la prévention mieux ciblée »*. C'est d'ailleurs dans ce sens que le groupe MGEN travaille au lancement d'un vaste programme de gestion du risque cardiovasculaire : Vivoptim.

La gestion unifiée permet une plus grande sécurité des prestations versées : *« pour certains gestionnaires comme la MGEN, tout le dossier santé est dans un seul outil qui facilite la relation client »* ce qui *« offre sécurité et cohérence pour les mises à jour et une limitation des erreurs dues à des doubles saisies »*

Enfin, ce système apparaît plus efficient économiquement : *« en termes de coûts, les données éparses qu'à pu rassembler la mission montrent une gestion combinée du RO et du RC moins coûteuse que les gestions distinctes »*.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que *« 89 % des fonctionnaires se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'organisme qui gère leur assurance maladie et 86 % se disent attachés à leur régime particulier d'assurance maladie et à sa gestion »*.



## Communiqué de presse

23 décembre 2014

### **Le groupe MGEN, « la référence solidaire »**

Le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2013, le groupe MGEN a protégé 3,7 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Il compte 9400 salariés.

[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

[www.twitter.com/groupe\\_mgen](https://www.twitter.com/groupe_mgen)

### **Contacts Presse :**

Benoît Coquille - [bcoquille@mgen.fr](mailto:bcoquille@mgen.fr) - 01 40 47 23 92